SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761
LA PLUS ANCIENNE SOCIÉTÉ SAVANTE DE LA SARTHE





Bulletin Mensuel
Nouvelle série N° 14
Novembre 2026
ISSN 0999-9345

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968

Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche - 72039 Le Mans cedex 09 + Courriel : sauskemanst@gmail.com + Site internet : www.sciences-et-arts72.com

Restauré par ses actuels propriétaires, MM. Pierre Alleaume et Thierry Édouard, le manoir de Couesme, dans le Saosnois (commune d'Ancinnes), un « hall house » du haut Moyen Âge, remanié à la Renaissance, a été présentaté dans notre dernier volume de Mémoires. Il sert de cadre à des expositions artistiques.

DANS CE NUMÉRO

CONFÉRENCE
Sarthe, terre de Légionnaires
Pascal Lebrun

AGENDA
Conférences de novembre et décembre, manifestations culturelles

SOCIÉTÉ
Mémoires annuels, permanences et cotisations

NOTRE CONFÉRENCE DU MOIS D'OCTOBRE

Sarthe, terre de Légionnaires, par Pascal Lebrun

Le vendredi 9 octobre, Pascal Lebrun, membre de notre bureau, mais aussi premier vice-président de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) de la Sarthe et président du Cercle généalogique de Maine et Perche, a présenté, diapositives à l'appui, une très intéressante conférence intitulée « Sarthe, terre de Légionnaires », au cours de laquelle il a évoqué le travail très important de recherches archivistiques et de mise en forme qu'il a réalisé, en publiant, au début de l'année, en cinq livres et 1 680 pages (30 x 21 cm), les notices biographiques, classées par ordre alphabétique, de 2 400 titulaires de la Légion d'honneur nés en Sarthe, depuis la création de l'ordre, morts au plus tard le 1er janvier 1978. Nous avions présenté ces ouvrages, dans notre numéro 11 de juillet-août.

Notre conférencier à présente, devant l'auditoire, une histoire de la Légion d'honneur qui a bien évolué depuis sa création par le Premier Consul, en mai 1802, succédant à l'ordre royal de Saint-Louis.

Comportant trois grades (chevalier, officier, commandeur) et deux dignités (grand officier, grand-croix), l'ordre est attribué selon quatre promotions annuelles (1er janvier, 14 juillet pour les civils ; juin-juillet pour les militaires d'active ; novembre pour les militaires de réserve et les anciens combattants). La création, en décembre 1963, par le général de Gaulle, de l'ordre national du Mérite (« la bleue »), attribué selon les « mérites distingués » (alors que la Légion d'honneur l'est en fonction des « mérites éminents »), a eu pour effet de renforcer le prestige de la « rouge ». Depuis plusieurs années, les médailles sont attribuées en fonction de la parité des sexes. Le nombre total des légionnaires est actuellement de l'ordre de 77 000, dont 25 000 femmes. Enfin, répondant notamment aux questions, l'orateur a précisé les décorations attribuées à titre étranger, ou les cas de retrait de la Légion d'honneur, et présenté les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, des établissements d'enseignement secondaire pour jeunes filles créés par Napoléon en 1805, gérés par l'Ordre, situés à Saint-Germain-en-Laye et à Saint-Denis.

NOVEMBRE2026

Notre orateur a aussi présenté la SMLH. Créée en 1921 sous forme associative et reconnue d'utilité publique en 1922, la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) rassemble les décorés volontaires désireux de faire rayonner les valeurs de l'ordre. Grâce à la générosité de ses donateurs et au bénévolat de ses membres, elle s'attache à transmettre un savoir-faire, une mémoire et une culture à la jeunesse, principalement en finançant des actions dans le domaine de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Elle est répartie en sections départementales. Présidée par M. Joël Fouquet, la SMLH de la Sarthe est particulièrement active en ces domaines.



Présent tout au long de la conférence, Joël Fouquet est intervenu, à plusieurs reprises, dans le débat.

Sarthe, terre de légionnaires, en vente à 150 € – contact : pascal_lebrun_fr@wanadoo.fr

Programme de nos autres manifestations du quatrième trimestre de 2026

Conférences à l'auditorium de la Médiathèque (à 14 h 30)

vendredi 6 novembre, « ***L'institution notariale, une vénérable dame âgée de huit cents ans*** », par Bernard Terrier, notaire honoraire, ancien trésorier de la SASAS.

vendredi 11 décembre, « ***Évolutions climatiques, avenirs des agricultures du Monde. Et pour le Maine ?*** », par Christian Ferault, ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France.

NOVEMBRE2026

MANIFESTATIONS CULTURELLES EN SARTHE

Académie du Maine. – Présidée par Guy Soudjian, docteur en histoire, proviseur honoraire, l'Académie du Maine a organisé, le 17 octobre, une séance marquée par deux conférences : « *Sarthe, terre de Légionnaires* » par Pascal Lebrun ; « *Évolutions climatiques, avenirs des agricultures du Monde. Et pour le Maine ? »,* par Christian Ferault **–** des conférences qui ont été et seront proposées par la SASAS **–**. **Le samedi 7 novembre,** l'Académie organise, de 10 h à 17 h, à Laval (aux Archives départementales de la Mayenne, 6, place des archives), un **colloque** sur le thème « ***Une Académie au XXIe siècle : pourquoi et pour quoi ?*** » Parmi les interventions, notons celle de Didier Béoutis : « ***Une sœur aînée de l'Académie du Maine : la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*** » (de 14 h 25 à 14 h 50). L'entrée est libre.

Conférence : **Abbaye de l'Épau**

jeudi 12 novembre : « Les tapisseries anciennes conservées à l'Abbaye de l'Épau »

Programme complet sur https://epau.sarthe.fr/saison-2026

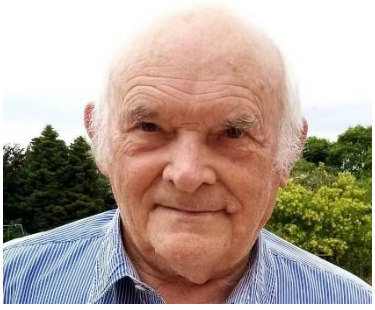
Exposition de 150 photos de guerre prises, sur le front de Champagne, par Charles Froger, prêtre du diocèse du Mans (1885-1953), alors mobilisé au 150è régiment d'infanterie (à la Maison diocésaine Saint-Julien, 26, rue Albert Maignan**, j**usqu'au 14 novembre, de 9 h à 18 h ; entrée gratuite)

Fermeture du Musée municipal d'archéologie. Pour rénovation et modernisation (budget de 5M€), le « Carré Plantagenêt » ferme ses portes à partir de novembre pour deux ans.

Vie politique sarthoise : dans notre bulletin du mois de septembre, nous vous avions informés de la réélection, au Sénat, de Thierry Cozic et de Jean-Pierre Vogel, ainsi que de l'élection de Dominique Le Mèner. Depuis lors, Thierry Cozic (groupe socialiste) a été élu président de la commission des finances du Sénat ; Jean-Pierre Vogel (groupe Les Républicains)**,** membre de la commission des finances, secrétaire de la délégation sénatoriale aux collectivités locales et à la décentralisation, et Dominique Le Mèner (groupe Les Républicains)**,** membre de la commission de l'aménagement du territoire et **d**u développement durable. Conformément à la réglementation sur le non-cumul des mandats, Dominique Le Mèner, qui a opté pour le Sénat, a dû démissionner de la présidence du conseil départemental. Son successeur est Frédéric Beauchef (Les Républicains), maire et conseiller départemental de Mamers, jusqu'alors deuxième vice-président du conseil départemental, âgé de 54 ans.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Nécrologie : Georges Bigot (1944-2026), membre de notre conseil d'administration



Nous avons eu la douleur de perdre, le 3 septembre, à l'âge de 82 ans, à la suite d'un accident domestique, notre collègue Georges Bigot. Cet autodidacte, qui résidait à Beaufay, était devenu, au fil des années, un historien de la région de Bonnétable et de Ballon. Outre de nombreux articles dans les revues locales et savantes, il avait publié deux ouvrages très documentés : « *Racontez-moi Courcemont* » et « *Regards sur le canton de Ballon* ». Il avait organisé la souscription ayant permis la rénovation de l'église de Courcemont. Cet homme érudit et d'une grande courtoisie était estimé de tous. Ses obsèques ont eu lieu le 10 septembre, en l'église de Bonnétable, en présence de plusieurs membres de la SASAS

Mémoires annuels de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts



Notre volume annuel de mémoires est paru dans les premiers jours de septembre. L'ouvrage regroupe cinq contributions inédites : *À la recherche de l'Identité du Maine* (Benoît Hubert) ; *Le marquis de Turbilly, gentilhomme cultivateur* (Christian Ferault) ; *Le manoir de Couesme et sa restauration* (Pierre Alleaume) ; *Jeanne Blin-Lefebvre, femme de lettres sarthoise* (Didier Béoutis) ; *Les bains-douches de Château-du-Loir* (Nicolle Piétrin), ainsi que les bulletins mensuels de l'année 2025.

Ce volume est à la disposition des adhérents à jour de cotisation, qui pourront venir le récupérer lors de nos permanences et séances. Il est aussi en vente **au prix de** 25 € **;** chèques à adresser à **la** SASAS, 9, rue Julien Pesche, 72039 Le Mans cedex 09 – sasaslemans@gmail.com

NOVEMBRE 2026

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Permanences : Les permanences ont repris à la mi-octobre.
Commandes de publications : consultation du catalogue et commande de nos publications sur www.sciences-et-arts72.**com**, avec règlement sécurisé par carte bancaire.

Paiement des cotisations : Merci de nous adresser, si vous ne l'avez encore fait, le renouvellement de votre cotisation pour 2026 (bulletin d'adhésion en pièce jointe). Notre site internet – « nous rejoindre » – propose trois possibilités de paiement : carte bancaire, chèque, virement sur le compte IBAN : FR76 1790 6001 1296 4250 6548 045 - BIC AGRIFFRPP879. Nous pouvons vous indiquer si vous êtes à jour de cotisation (sasaslemans@gmail.com).

Pour faciliter la gestion des fichiers, merci aux sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation en 2025 de nous indiquer, par courriel ou courrier, s'ils souhaitent continuer à adhérer à la SASAS. *Pour tout courriel relatif à ce bulletin, merci d'écrire à son rédacteur, didierbeoutis@yahoo.fr*

Le directeur-gérant, Didier Béoutis